

VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

MARDI 21 FEVRIER 2017 à 20 H 00

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille dix-sept, le vingt et un février à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 25 élus puis 26 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Jean-Claude HEURTEBISE, Georgette REGNAULT (est arrivée avant le vote du point 5), Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Stéphane TOURNANT, Isabelle CANDELA, Jean-Marc SARTEL, Antoinette RAYMOND, Pierre DUSSEL, Corinne MONTENERO – FISSIER, Henri CAPLAIN, Isabelle PEREIRA, Serge COLIN, Céline CORMIER, Benoît POCHET, Valérie DRAY, Jean-Edgar CASEL, Véronique GONÇALVES DOS SANTOS, Guy MARTIN, Corinne POIGNANT, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA, Medhi DJEBBAR,

- Étaient excusés : 4 élus puis 3 élus :

Georgette REGNAULT a donné pouvoir à Willy DUBOST (jusqu'à son arrivée avant le vote du point 5)

Sandra SCOTTO a donné pouvoir à Emmanuel MARFOGLIA

Jean-Jacques MOUCHET

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Madame CORMIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 Décembre 2016**
Le compte-rendu de la séance du 13 Décembre 2016 est adopté à l'unanimité
- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté du 12 décembre 2016 arrêtant la signature d'un marché avec la société OGF sise 31 rue de Cambrai à PARIS CEDEX 19 (75946) pour les travaux de reprise de concessions dans le cimetière pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 75 000 euros hors taxes

Arrêté du 12 décembre 2016 arrêtant la signature d'un marché avec la société DESBOUIS GRESIL sise ZI du Bac d'Ablon – 10-12 rue de Mercure à MONTGERON (91230) pour la réalisation et l'impression des publications municipales pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 67 000 euros hors taxes

Arrêté du 24 janvier 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société CONTROLE G sise 11 rue Einstein à CHAMPS SUR MARNE (77420) pour le contrôle technique des installations de la construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire pour un montant global et forfaitaire de 5 755,00 euros hors taxes

Arrêté du 27 janvier 2017 arrétant la signature d'un avenant N° 1 au marché initial pour les services de télécommunications – Lot N° 4 : Services d'accès à internet avec la Société ADISTA sise 9 rue Blaise Pascal à MAXEVILLE (54320)

Arrêté du 27 janvier 2017 arrétant la signature d'un avenant N° 1 au marché initial pour le contrat d'entretien et d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux avec la Société CHARPENTIER sise 1 rue de Bretagne – ZI de la Moinerie – CS 54012 à BRETIGNY SUR ORGE CEDEX (91222)

DIRECTION GENERALE

4. Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal de la ville d'Ormesson-sur-Marne

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES – MARCHES PUBLICS

5. Débat d'orientation budgétaire 2017

La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 abstentions.

6. Dotation d'équipement des territoires ruraux – Année 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Réserve parlementaire : présentation du dossier de demande au Député du Val-de-Marne Jacques-Alain BENISTI

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Réserve parlementaire : présentation du dossier de demande aux Sénateurs du Val-de-Marne Catherine PROCACCIA et Christian CAMBON

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

9. Délégation au CIG pour la consultation de l'étude des garanties risques statutaires

La délibération est adoptée à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la maîtrise de l'énergie du SIPPAREC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. Approbation de la convention de mise en œuvre de la rétrocession des voiries et des espaces communs de la tranche 2 des « villas du golf »

Le point est retiré, il sera rajouté à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal

PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE

12. Adoption du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

13. Principe de remboursement des frais de scolarité pour un enfant fréquentant un établissement spécialisé de la ville de Créteil – Année 2016-2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14. Approbation de la convention IFAC relative à l'organisation d'une action sur le thème des addictions en direction du collège Saint-Exupéry

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15. Modification de la fixation de la participation des familles pour le séjour organisé aux vacances de printemps – Année 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Céline CORMIER



Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI



Maire d'Ormesson-sur-Marne
Conseillère Départementale du Val-de-Marne